

# Coronavirus : l'accès au financement se complique

Alors que Bruno Le Maire a demandé aux banques d'assouplir leurs conditions de crédit pour les entreprises les plus en difficultés, elles sondent leurs clients tout-azimut.

🔖 Lire plus tard | Banque & Assurances |     Commenter



Par **Anne Drif, Thibaut Madelin**

Publié le 9 mars 2020 à 19h22

Face à la crise, Bruno Le Maire a répété lundi son [appel aux banques](#). « Je compte évidemment sur le soutien des banques. Les banques se sont engagées à faire preuve de solidarité, à étaler des échéances de crédit, en particulier pour des PME qui seraient en difficultés », a-t-il déclaré, annonçant un soutien particulier de Bpifrance. La Fédération bancaire française a affirmé la « totale mobilisation » du secteur.

« Il y a des financements tendus, reconnaît de fait un grand dirigeant de banque. Il va falloir les traiter un à un. La BPI peut jouer un rôle, les banques aussi. C'est sûr qu'il y a des secteurs qui sont très endettés, il va falloir les accompagner ». Mais souligne-t-il, il faut d'abord que les grandes entreprises paient à l'heure. Les groupes français ont de la trésorerie.

Muriel Nahmias, senior director chez Redbridge, confirme. « Les responsables financiers des entreprises sont en train d'évaluer les impacts sur leurs budgets et les scénarii dans des cas dégradés. Mais la majorité des sociétés en France dispose d'une liquidité confirmée confortable et des niveaux de levier faibles ».

## Les grandes entreprises sollicitées

« Si la situation empire, nous ferons comme en 2008, nous rééchelonnerons, affirme ce même dirigeant de banque. En cas de besoin, nous accroîtrons les concours de trésorerie ». Mais si les banques disent être aujourd'hui dans une position de liquidité bien meilleure que lors de la dernière crise financière, elles sondent leurs clients à tout va.

« Les banques cherchent à savoir si les trésoriers de grands groupes auront des besoins ou s'ils ont l'intention de tirer les lignes », note l'AFTE (Association française des trésoriers d'entreprise). En 2008, bien qu'ils aient tout à fait la possibilité d'y procéder, les banques avaient exercé une très forte pression sur les trésoriers pour qu'ils renoncent à ces tirages.

« Nous constatons aussi que certaines banques sont tentées d'essayer de récupérer des marges si l'on cherche à modifier les conditions de lignes existantes, par exemple si l'on souhaite modifier la maturité », note aussi l'association. Même constat du côté des PME, les marges remontent sur les allongements de la durée des prêts.

## « Stand by »

Pour l'heure, néanmoins le manque de visibilité domine. Les situations de risque de rupture d'engagement, en matière d'endettement (bris de covenant) restent concentrées sur les entreprises et les secteurs déjà en difficultés avant la crise sanitaire. « Mais il est encore trop tôt pour juger de l'accès des entreprises au crédit suite à la crise sanitaire », souligne Muriel Nahmias.

« C'est le 'stand by', témoigne de son côté Augustin Huyghues Despointes, directeur des financements et de la trésorerie chez Fraikin. Toutes les banques nous disent que cela pourrait assécher le marché et elles conditionnent leurs propositions de financement à l'évolution des marchés. La Bourse est extrêmement volatile, on ne peut pas non plus exclure qu'elle se reprenne en fonction des annonces à venir, sanitaires ou ».

Pour Julien Marcilly, chef économiste de la Coface, cependant, même si la banque centrale réinjecte de la liquidité sur les marchés, la prudence doit primer. « En 2008, l'assouplissement de la politique monétaire ne s'est pas traduit par une baisse générale des coûts de financements », rappelle-t-il. Lors de la crise financière, tout le monde s'était félicité de la baisse des taux de la Fed, mais les conditions de crédit ne s'étaient pas détendues.

Anne Drif, Thibaut Madelin